

Exercice Budgétaire : 2018

Thème : Finances

Objet : Compte administratif 2017 du budget annexe "lignes routières" de la Région Hauts-de-France

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président le 15 juin 2018, réuni le 28 juin 2018, à 9 heures, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 4312-8,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 43,

Vu le Budget Primitif 2017,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n°2016.0165 du Conseil régional des 26 et 27 mai 2016 relative à « l'adoption du règlement budgétaire et financier »,

Vu l'avis émis le 18 juin 2018 par le CESER,

Vu l'avis émis par la Commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques lors de sa réunion du 21 juin 2018,

DECIDE

Par 119 voix « Pour », 0 voix « Contre », 41 voix « Abstention »

D'approuver le compte administratif de l'exercice 2017 du budget annexe « lignes routières » de la Région Hauts-de-France.

Etaient présents (147) : Madame Nathalie ACS, Madame Milouda ALA, Madame Sabine BANACH-FINEZ, Monsieur Charles BAREGE, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Vincent BIRMANN, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Chantal BOJANEK, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Maryse CARLIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Madame Agnès CAUDRON, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Mireille CHEVET, Madame Julie CODRON-RIQUIER, Madame Aurore COLSON, Madame Françoise COOLZAET, Monsieur Christophe COULON, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Olivier DELBE, Madame Christelle DELEBARRE, Monsieur Pierre DENIAU, Madame Marguerite DEPREZ-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Véronique DESCAMPS, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mélanie DISDIER, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Madame Brigitte FOURE, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Antoine GOLLIOT, Madame Sophie GRANATO-BRICOUT, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame

Samira HERIZI, Madame Monique HUON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Marine LE PEN, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Nathalie LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur André-Paul LECLERCQ, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Alexis MANCEL, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Ludovic PAJOT, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Anne PINON, Madame Patricia POUPART, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Philippe RAPENEAU, Monsieur Eric RICHERMOZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Didier RUMEAU, Madame Monique RYO, Madame Rachida SAHRAOUI, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur Serge SIMEON, Madame Valérie SIX, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Richard SULZER, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Valérie VANHERSEL LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Rudy VERCUCQUE, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoit WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

Pouvoirs donnés (23) :

Groupe Les Républicains et apparentés (10) :

Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR, Madame Florence BARISEAU donne pouvoir à Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Caroline BOISARD-VANNIER donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Monsieur Philippe RAPENEAU, Madame Céline-Marie CANARD donne pouvoir à Monsieur Jean CAUWEL, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Chanez HERBANNE, Madame Anne-Sophie FONTAINE donne pouvoir à Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Nesrédine RAMDANI donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE, Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD, Madame Sophie ROCHER donne pouvoir à Monsieur Didier RUMEAU.

Groupe UDI – Union Centriste (5) :

Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Madame Catherine FOURNIER donne pouvoir à Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Monsieur Benjamin PRINCE donne pouvoir à Madame Fatima MASSAU, Monsieur Jean-François THERET donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT.

Groupe Rassemblement National (6) :

Madame Odile CASIER donne pouvoir à Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Marie DESMAZIERES donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ, Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Michel GUINIOT donne pouvoir à Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Monsieur Christophe MARECAUX donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Olivier NORMAND donne pouvoir à Madame Marie-Claude ZIEGLER.

Non inscrit(s) (2) :

Madame Brigitte MAUROY donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Madame Virginie ROSEZ donne pouvoir à Monsieur Eric RICHERMOZ.

N'ont pas participé au vote (10) : Monsieur Xavier BERTRAND, Madame Odile CASIER, Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Adrien NAVE, Madame Rachida SAHRAOUI, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur Rudy VERCUCQUE.

DECISION DE LA SEANCE PLENIERE:

ADOpte DANS SON INTEGRALITE

Xavier BERTRAND

Président du Conseil régional

COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Budget annexe « Lignes routières »

Le budget annexe « Lignes routières » permet de retracer l'exécution des lignes routières régionales picardes dites ex-TER « Laon-Montcornet-Rozoy-sur-Serre », « Saint Just en Chaussée-Montdidier » et « Montdidier-Roisel » gérées par le biais de marchés publics et assujetties à la TVA de plein droit.

Concernant la ligne « Laon-Rozoy », située en intégralité dans le département de l'Aisne, son exploitation a été attribuée à la régie régionale depuis le 1er septembre 2017.

Les recettes et les dépenses de ce budget relèvent exclusivement de la section de fonctionnement.

Les **recettes** réelles 2017 du budget annexe atteignent la somme de **1,01 M€** et sont composées de :

- de produits issus de la prise en charge par les départements du transport scolaire des élèves domiciliés sur leur territoire et utilisant les lignes routières pour se rendre dans leurs établissements scolaires (94,2 k€)
- de recettes issues du fonctionnement des trois lignes routières (98,9 k€)
- de la subvention d'équilibre versée par le budget principal de la région (815,9 k€)

Les **dépenses** réelles 2017, liées à l'exploitation de ces trois lignes routières, s'élèvent à **1,01 M€**.

Le budget annexe « Lignes routières » est équilibré en recettes et en dépenses.